

- Les syndicats radicalisent le mouvement à partir de ce mardi.
- Ils appellent désormais au blocage du pays.
- Côté politique, face à ce front uni, l'exécutif ne lâche rien.

Réforme des retraites: vers une semaine cruciale

Laure de Charette
Correspondante en France

C'est reparti pour un tour... Le mouvement contre la réforme des retraites, entamé le 19 janvier, entre dans une nouvelle phase. Une sixième journée de mobilisation est prévue ce mardi 7 mars, avec un changement de stratégie notable du côté des syndicats: ils appellent désormais au blocage du pays, dans l'espérance de contraindre le gouvernement à retirer l'article 7, qui prévoit de reporter l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et cristallise les tensions. "La mobilisation s'intensifie et se radicalise", analyse Olivier Rouquan, politologue, enseignant-chercheur en sciences politiques et chercheur associé au Cersa (Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques). Les termes employés par les syndicats sont durs, en réponse au gouvernement qui entend poursuivre sa réforme sans modifier le fameux article 7, et qui mise sur l'adoption du texte au Sénat, où les Républicains sont majoritaires." Après son examen – houleux – à l'Assemblée nationale du 6 au 18 février et une pause parlementaire, le texte est en effet actuellement entre les mains des sénateurs, dans une ambiance tout de même plus apaisée.

Battre le pavé tant qu'il est chaud

Mais les huit organisations syndicales, unies et déterminées comme jamais, comptent bien battre le pavé tant qu'il est chaud. Un million de personnes, au bas mot, sont à nouveau attendues dans la rue et comptent bien exprimer leur sentiment d'injustice face à un projet de loi jugé "brutal" et à un gouvernement

À l'heure du télétravail, les grèves ont moins d'impact et de nombreux salariés devront vite délaisser le piquet, sur fond d'inflation et de baisse de leur pouvoir d'achat.



Olivier Rouquan
Enseignant-chercheur en sciences politiques et chercheur associé au Cersa.



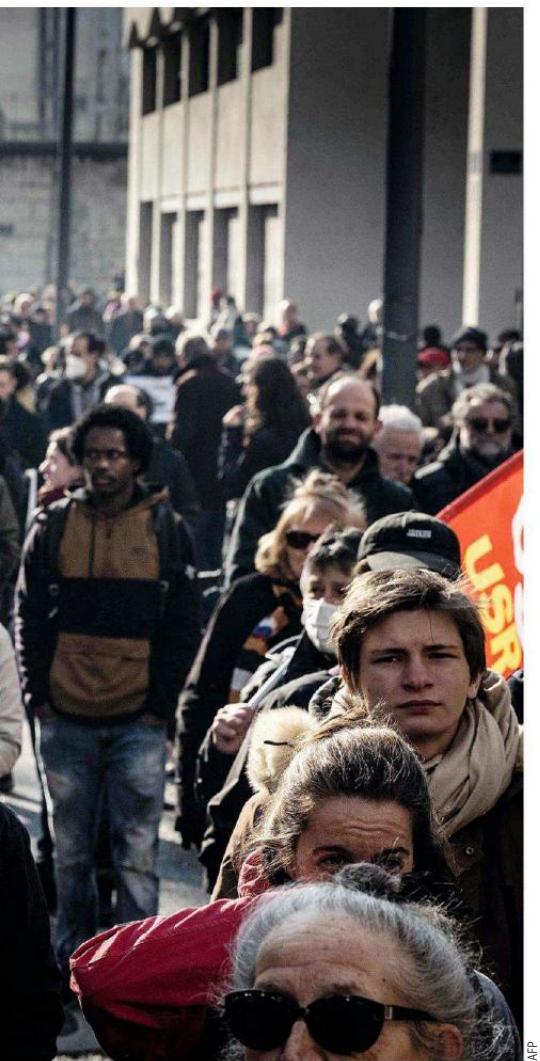
Des manifestants à Lyon, le 11 février dernier.

ment taxé de surdité. Répondant à l'appel des syndicats, les cheminots, portuaires, dockers, ainsi que les employés des secteurs de l'énergie et du pétrole prévoient de débrayer afin que cette journée – et sans doute les suivantes – marque un véritable tournant dans le bras de fer avec le gouvernement. "Comme à chaque fois qu'un projet de loi met en jeu l'État providence, les syndicats démontrent leur efficacité à établir un rapport de force, poursuit le politologue. Ils apparaissent en position de force, d'autant que leurs services d'ordre empêchent les dérapages." Mais pas sûr qu'ils parviennent à "mettre à genoux l'économie française", comme l'a menacé la semaine dernière le secrétaire général de la fédération Chimie de la CGT. À l'heure du télétravail, les grèves ont moins d'impact et de nombreux salariés devront vite délaisser le piquet, sur fond d'inflation et de baisse de leur pouvoir d'achat.

Quant aux Français, 71 % des personnes interrogées se disent toujours opposées à la réforme selon un récent sondage. "Pour l'heure, l'opinion publique ne bascule pas en faveur du gouvernement, comme c'est pourtant souvent le cas au bout d'un certain temps face à la gêne et au désordre", précise Olivier Rouquan, qui précise néanmoins que "ce soutien important et durable peut s'effriter si le mouvement dure trop longtemps ou si des violences éclatent, comme avec les gilets jaunes."

Aucune concertation possible, sauf avec les Républicains

Face à ce front uni, l'exécutif ne lâche rien. Enfin, si. Élisabeth Borne et son gouvernement ont fait deux concessions pour obtenir le soutien des LR: la revalorisation de la retraite à 1 200 euros brut minimum pour les retraités actuels et pas seulement



AFP

pour les nouveaux, et l'extension du dispositif carrières longues à ceux qui ont commencé à travailler à moins de 21 ans. Mais pas question de revenir sur le report de l'âge légal de départ à 64 ans. Les négociations sont au point mort et l'espace de concertation inexistant. Quant à Emmanuel Macron, il multiplie les déplacements à l'étranger – il vient de silloner quatre pays d'Afrique centrale en quatre jours – plutôt que de dialoguer avec des oppositions qui, selon lui, "ont perdu la bousole".

Il pense certainement à la Nupes. Alors que la réforme des retraites – son terrain de prédilection – aurait pu lui donner l'occasion de briller et d'engranger un capital politique important, la coalition de gauche semble en difficulté. Les socialistes se sont déchirés lors de la réélection d'Olivier Faure à la tête du PS, les écologistes sont effacés, les Insoumis en proie à des affaires nauséabondes. "À l'Assemblée nationale, les députés de la Nupes sont divisés et ne parviennent pas à s'accorder sur la manière d'affronter la majorité présidentielle", estime le politologue. Et dans la rue, ce sont les syndicats qui sont à la manœuvre, pas la Nupes." Soucieux de reprendre la main sur le mouvement social et de damer le pion à la CGT, Jean-Luc Mélenchon, le leader de La France insoumise, tente de rallier les jeunes. Son protégé, le député insoumis Louis Boyard, a même lancé un défi baptisé #BlocusChallenge aux étudiants.

Quelle peut être l'issue de ce mouvement ? "Il est probable que la réforme soit votée. Mais son adoption risque de laisser des traces et un profond ressentiment dans l'opinion publique", prévient Olivier Rouquan, qui évoque une possible "victoire à la Pyrrhus", obtenue au prix de pertes si lourdes pour le vainqueur qu'elle équivaut presque à une défaite. Et en coulisses, le Rassemblement national attend son heure...

La médiatrice européenne interroge la Commission sur les voyages au Qatar d'un haut fonctionnaire

Union européenne Le directeur général de la DG Move y a été invité neuf fois entre 2015 et 2021.

Il a beaucoup été question, depuis le déclenchement du Qatargate, des voyages des députés européens payés par des tiers – ce que beaucoup d'élus avaient négligé de mentionner. Estimant qu'en la matière, toutes les institutions de l'Union européenne doivent être irréprochables, la médiatrice européenne, Emily O'Reilly, a écrit vendredi à la présidente de Commission, Ursula von der Leyen, pour lui demander comment l'exécutif européen compte adapter ses règles relatives aux voyages effectués par ses hauts fonctionnaires, payés par des tiers.

Si Emily O'Reilly pose cette question, c'est parce que l'Irlandaise s'intéresse en particulier aux neuf voyages au Qatar effectués entre 2015 et 2021 par le directeur général de la direction générale des Transports (DG Move) de la Commission européenne, Hendrik Hololei. Le site d'information Politico a révélé la semaine dernière que ces déplacements effectués sur des vols de Qatar Airways et une partie des séjours ont été payés par le petit État gazier ou des organisations qui lui sont proches, dont l'Organisation des transporteurs aériens arabes (AAOC) et le Centre pour l'Aviation pour les sommets qui se sont tenus à Doha. Ces voyages se sont déroulés, observe la médiatrice, à une période durant laquelle la DG Move était partie prenante de la négociation d'un accord visant à ouvrir grand le ciel européen à la compagnie aérienne Qatar Airways et celui de l'émirat aux compagnies aériennes européennes.

Juge et partie

La Commission défend qu'il ne faut pas y voir de conflits d'intérêts, M. Hololei n'étant pas lui-même directement impliqué dans les négociations menées par la DG dont il est le *numero uno*. Ce genre de subtilité échappe entièrement au grand public, a rétorqué Mme O'Reilly, qui demande à la Commission comment elle envisage de revoir ses règles pour les voyages payés par des tiers.

Les règles applicables pour autoriser ce type de voyage ont été suivies selon la procédure, assure la Commission. Quelles sont-elles ? Lorsqu'une tierce partie propose de payer tout ou partie des frais de voyages, ce soutien doit être déclaré et il faut une analyse du risque de conflits d'intérêts.

Qui a jugé de ce risque dans ce cas précis ? M. Hololei lui-même, a expliqué ce lundi Balazs Ujvari, porte-parole de la Commission européenne pour les questions touchant au Budget et aux Ressources humaines. "En tant que directeur général, [M. Hololei] était l'autorité chargée d'analyser s'il y avait un conflit d'intérêts pour la mission en question. L'analyse a été faite et en fonction des informations disponibles", le directeur général a estimé qu'il n'y avait pas de problème à ce qu'il accepte les voyages payés par le Qatar. Il s'est donc donné le feu vert à lui-même. En cas de doute, M. Hololei aurait pu s'en ouvrir à sa hiérarchie politique, mais il n'en a rien fait. Ce genre de situation ne se produit que très exceptionnellement, a ajouté M. Ujvari, estimant à "0,1 ou 0,2 %" les cas où des directeurs généraux effectuent des voyages payés par des organisations externes.

Le directeur général Hololei était celui qui devait évaluer le risque de conflit d'intérêts induit par les voyages pour lesquels il était invité.

La médiatrice note encore que le registre des réunions du directeur général de la DG Move ne mentionne pas certaines conférences auxquelles il a pris part quand ses frais de voyages ont été réglés par une organisation externe. L'Irlandaise pointe que "cela pourrait bien ne pas être la seule occasion où des réunions auxquelles a participé ce directeur général ne sont pas renseignées dans le registre". Comme les commissaires et les membres de leur cabinet, les directeurs généraux doivent mentionner sur le site la date et le lieu de leurs rencontres avec des représentants d'intérêts, dans un délai de quinze jours.

Des règles à revoir

La Commission européenne défend que rien n'a été mal fait, mais dans le même temps, annonce une révision des règles. Elles seront "renforcées pour clarifier dans quels cas spécifiques on peut accepter que des missions soient payées (partiellement ou intégralement) par des parties tierces", a indiqué Dana Spinant, une autre porte-parole de la Commission. Le travail est toujours en cours depuis novembre. La révision des règles datant de 2017 ne concernait à l'origine que le "verdissement" des voyages; elle visera également à prévenir les conflits d'intérêts. À terme, les seuls voyages de hauts fonctionnaires dont les frais ne seraient pas supportés par la Commission seraient ceux ayant trait à des "événements internationaux" organisés par "les Nations unies, le G7 ou le G20 [...] pour lesquels il est pratique d'avoir les mêmes arrangements pour tous les invités", a précisé Mme Spinant.

Olivier le Bussy